


Le 25 octobre 2021


Monsieur Marc Croteau
Sous-ministre
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre
les changements climatiques (MELCC)
Édifrice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Réponses aux demandes complémentaires relatives à
l'addenda 4 concernant le tunnel court du projet de
construction d'un tramway à Québec**

Monsieur le Sous-Ministre,

Nous avons transmis le 21 octobre 2021 les réponses aux questions provenant du Ministère le 30 septembre dernier.

Selon le processus habituel, les dossiers déposés dans le cadre du processus environnemental sont publics au moment de la décision résultant de l'exercice d'évaluation et d'échange entre le promoteur et le Ministère.

Compte tenu que les questions posées par le Ministère sont connues et ont été portées à l'attention du public, il est demandé par certains intervenants que les réponses soient également rendues publiques.

La Ville de Québec est disposée à rendre publiques ces informations dans la mesure où votre Ministère nous l'autorise et nous confirme que cela n'aura pas pour effet de modifier la poursuite du processus d'évaluation en cours.

Veuillez agréer, Monsieur le Sous-Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur général,


Luc Monty